

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – POSTULAT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	27.08.2021	9h05	21.177	DESC
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe libéral-radical	Lié à (facultatif, cf. art. 241 OGC) : ad 21.006
Titre : Quel est le coût de la sécurité dans notre canton ?	
Contenu : Les réformes intervenues dans l'organisation du dispositif de sécurité publique cantonale depuis plus de dix ans peuvent être considérées comme un succès sur le plan organisationnel et de la définition des compétences des corps respectifs. Le dispositif est aujourd'hui efficace, les communes sont organisées en régions de sécurité publique afin d'assumer les tâches qui leur ont été dévolues par la loi. Dans ce contexte, au vu des montants conséquents dépensés par tous les partenaires, le groupe libéral-radical souhaite qu'une analyse globale et consolidée soit menée afin de déterminer, au terme des réformes qui ont touché l'organisation des corps de police, quel montant total est dépensé en matière sécuritaire.	
Développement (obligatoire) : En 2015, l'analyse BAK Basel (rapport 15.055) démontrait une répartition des coûts État-communes proche de la moyenne nationale (2/3 vs 1/3), situant toutefois le niveau du « coût par cas » en dessus de cette même moyenne nationale, notamment à cause d'une « densité policière » (nombre d'EPT par habitant) plus élevée que les autres cantons. Entre-temps, une bascule d'un point d'impôt a été réalisée afin de compenser des surcoûts constatés pour le canton, tout comme la révision de la répartition du produit des amendes. La réorganisation a également nécessité la redéfinition des tâches communales et des effectifs nécessaires à leur accomplissement, tout comme l'évolution des recettes engendrées par l'activité policière ainsi que leur clé de répartition. Ces éléments, cumulés entre eux, ont-ils engendré une augmentation des dépenses publiques en matière sécuritaire ? À quel niveau se situe, en 2021, le coût global de la « police » depuis la mise en place des réorganisations successives aux niveaux cantonal et communal ? À l'image de l'analyse détaillée des prestations en matière sanitaire, une quantification et analyse précise nous semble s'imposer pour les coûts de la sécurité.	
Demande d'urgence : NON	

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) : Damien Humbert-Droz		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :